

Editorial.

Ce début d'une année est toujours une période propice pour mener une réflexion sur les actions et les projets que le conseil municipal souhaite élaborer et réaliser. Une multitude de dossiers ont été traités ou sont en train de l'être, tous méritent notre attention et nos efforts. Toutefois le plus urgent, le plus sensible, celui qui requiert une grande part de notre énergie est sans aucun doute l'élaboration du Tlan Local d'Urbanisme de la commune.

Uès 2003, les refus permanents émis par les services de l'ILtat à l'encontre de la majorité des demandes d'urbanisme instruites par le conseil municipal, la nécessité de répondre aux dossiers d'urbanisme dans le respect des toutes nouvelles lois, loi ^Montagne, loi Solidarité et Renouvellement Urbain, loi Urbanisme et Jiabitat ont conduit le conseil municipal à mettre en chantier une Carte Communale. En fin d'élaboration de la Carte Communale, le conseil municipal a souhaité faire évoluer le document en cours de réalisation vers un outil plus performant, le Tlan Local d'Urbanisme. Ce nouveau document, remplaçant du "P.O.S, paraissant plus apte à appréhender, clarifier, fixer les enjeux et la problématique liés à l'aménagement du territoire communal.

La réunion publique de présentation du "'Diagnostic Territorial", qui s'est tenue le Zl octobre 2004 devant une forte assemblée a démontré l'intérêt et l'attention que les habitants portent à ce dossier et suscité de nombreuses interrogations : - comment maintenir les équilibres en présence: espaces naturels, espaces agricoles, habitat, artisanat, industrie /

- comment assurer le renouvellement des populations et faire vivre la commune î

- comment maîtriser et réguler le flux de nouveaux arrivants et éviter de saturer nos structures communales et réseaux : école, mairie, salle polyvalente, route, eau, électricité ?

<• comment organiser l'avenir en maîtrisant les dépenses et évitant les projets excessifs qui peuvent avoir .des retombées non négligeables sur les finances communales, donc sur nos impôts ?

Les réunions de travail vont continuer à un rythme soutenu, car nous souhaitons proposer la deuxième réunion publique en mai et voir ce dossier soumis à enquête publique avant la fin de l'année 2005.

Tous les membres de votre équipe municipale s'associent pour vous présenter leurs vœux de bonne et heureuse année 2005 et souhaitent que le travail et les actions engagées au plan communal et intercommunal contribuent à assurer à chacun d'entre nous une vie harmonieuse au sein de notre commune, de notre canton, de notre département.

Christian DESOUSSIN